



## Invitation

# Remise de l'Appel en faveur des paysannes

Mesdames, Messieurs les représentant-e-s des médias,

Vous êtes cordialement invités **le 3 mars** à la remise de l'Appel en faveur des paysannes aux autorités fédérales à Berne. Merci de confirmer votre présence d'ici le 2 mars via le formulaire que vous trouverez plus bas.

### De quoi s'agit-il ?

Le message adopté par le Conseil fédéral sur la Coopération internationale (CI) de la Suisse a suscité la désillusion de SWISSAID et de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF). Toutes deux sont à l'origine du lancement en 2019 de l'Appel en faveur des paysannes qui réclame que les revendications de ces travailleuses soient davantage prises en considération.

Si le message concernant la PA22+ fait un pas dans la bonne direction s'agissant de la couverture sociale des femmes paysannes, il reste néanmoins encore beaucoup à faire pour améliorer la situation de ces dernières en Suisse et dans le monde.

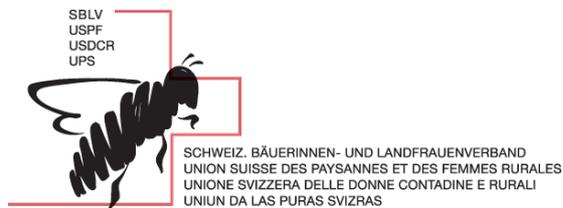
En déposant cet Appel, l'USPF et SWISSAID tiennent à rappeler le rôle indispensable que jouent les femmes dans le secteur agricole. Les deux organisations espèrent que la proposition du Conseil fédéral trouvera un écho positif et du soutien au Parlement.

### Programme

- 07.45 Des représentantes de l'USPF et de SWISSAID distribueront des cartes postales devant le Palais fédéral réclamant que les revendications des paysannes ne soient pas oubliées. Lieu : devant le Palais fédéral.
- 08.00 Remise de l'appel (les détails seront communiqués le matin même)
- 08.15 SWISSAID et l'USPF se tiendront à disposition pour des questions
- 08.30 Fin

Meilleures salutations

Delphine Neyaga, responsable médias SWISSAID, + 021 620 69 73



# Inscription

Inscription [en ligne](#)

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Média: \_\_\_\_\_

- Je prendrai part à l'événement
- Merci de m'envoyer le matériel visuel
- Merci de me faire parvenir le dossier de presse

Merci d'envoyer votre inscription à [w.tethong@swissaid.ch](mailto:w.tethong@swissaid.ch)